

## Abrogation des cartes communales

Une carte communale est un document d'urbanisme qui comprend un rapport de présentation qui dresse le diagnostic de la commune et les justifications de la carte, ainsi qu'un plan de zonage.

La carte communale délimite deux types de secteurs : des zones constructibles (U) et des zones non constructibles (N). Les bâtiments agricoles et les équipements d'intérêt collectif peuvent sous conditions s'implanter en zone non constructible.

A la différence d'un Plan Local d'Urbanisme, une carte communale n'intègre pas de règlement spécifique, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique.

Le territoire de la Communauté de Communes comporte actuellement 39 cartes communales.

Parallèlement à l'élaboration du PLUI-H, une procédure administrative complémentaire est nécessaire, afin d'abroger les cartes communales en vigueur : Alles sur Dordogne, Badefols sur Dordogne, Baneuil, Bayac, Beaumont du Périgord, Nojals et Clottes, Ste Sabine, Labouquerie, Calès, Capdrot, Cause de Clérans, Gaugeac, Lanquais, Lavalade, Liorac sur Louyre, Lolme, Marsalès, Mauzac et Grand Castang, Molières, Monsac, Naussannes, Pezuls, Pontours, Pressignac Vicq, Rampieux, Saint Agne, Soulaures, St Avit Rivière, St Avit Sénieur, St Cassien, St Félix de Villadeix, St Marcory, St Romain de Monpazier, St Capraise de Lalinde, Ste Croix, Ste Foy de Longas, St Marcel du Périgord, Verdon, Vergt de Biron.

Cette abrogation ne prendra effet qu'avec l'approbation du PLUI-H en conseil communautaire. Ce n'est donc qu'à ce moment-là que les communes concernées passeront de l'application de leur carte communale à l'application du PLUI, sans délais.

Il est ainsi établi une enquête unique pour l'approbation du projet de PLUI-H et l'abrogation des cartes communales.

**L'annexe du rapport de présentation du PLUI-H comporte les cartes d'évolution du zonage des communes actuellement en carte communale.**

COMMUNES	Carte communale
ALLES SUR DORDOGNE	Approuvée le 10/11/2009
BADEFOLS SUR DORDOGNE	Approuvée le 19/07/2007 et révisée le 20/06/2013
BANEUIL	Approuvée le 24/03/2006 et révisée le 05/04/2023
BAYAC	Approuvée le 29/06/2012
BEAUMONT DU PÉRIGORD *	Approuvée le 22/08/2005 et révisée le 13/01/2012
CALES	Approuvée le 15/03/2004
CAPDROT	Approuvée le 30/08/2010 et révisée le 12/11/2018
CAUSE DE CLERANS	Approuvée le 14/05/2007 et révisée le 01/02/2019
GAUGEAC	Approuvée le 30/08/2010
LABOUQUERIE*	Approuvée le 25/06/2012
LANQUAIS	Approuvée le 11/12/2007
LAVALADE	Approuvée le 30/08/2010
LIORAC SUR LOUYRE	Approuvée le 24/03/2006
LOLME	Approuvée le 02/06/2008
MARSALES	Approuvée le 24/09/2009
MAUZAC ET GRAND CASTANG	Approuvée le 18/04/2006
MOLIERES	Approuvée le 15/02/2007
MONSAC	Approuvée le 15/09/2011
NAUSSANNES	Approuvée le 15/05/2012
NOJALS ET CLOTTES*	Approuvée le 23/04/2012
PEZULS	Approuvée le 24/03/2006
PONTOURS	Approuvée le 16/12/2010
PRESSIGNAC-VICQ	Approuvée le 16/12/2010
RAMPIEUX	Approuvée le 25/08/2014
SAINT AGNE	Approuvée le 24/03/2006
SAINT AVIT RIVIERE	Approuvée le 30/08/2010
SAINT AVIT SENIEUR	Approuvée le 07/10/2008
SAINT CAPRAISE DE LALINDE	Approuvée le 24/03/2006 et mise à jour le 04/05/2016
SAINT CASSIEN	Approuvée le 23/06/2008
SAINT FELIX DE VILLADEIX	Approuvée le 24/03/2006
SAINT MARCEL DU PERIGORD	Approuvée le 24/03/2006
SAINT MARCORY	Approuvée le 02/03/2011
SAINT ROMAIN DE MONPAZIER	Approuvée le 30/08/2010
SAINTE CROIX DE BEAUMONT	Approuvée le 28/03/2013
SAINTE FOY DE LONGAS	Approuvée le 18/04/2006
SAINTE SABINE BORN*	Approuvée le 29/06/2012 et révisée le 19/09/2017
SOULAURES	Approuvée le 30/08/2010
VERDON	Approuvée le 24/03/2006
VERGT DE BIRON	Approuvée le 30/08/2010

\*Communes fusionnées : Beaumontois en Périgord